

Compte rendu de la séance du Conseil municipal du 28 avril 2014

Présents: Didier Sarciat, Jean-Michel Yvora, Monique Claverie, Isabelle Chuiton, Dominique Fialon, Eric Bertran, Gérard Broccoli, Lilian Capera, Eric Larroquette, Marilyne Lassalle, Pierre Lasserre, Yvon Loubelle, Sandrine Lozinguez, Yoanna Plachot, Francis Planté.

Gerard Broccoli est nommé secrétaire de séance.

M. le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour le point sur le FEC pour l'exercice 2014 pour un devis complémentaire de charpente au Bâtiment B du groupe scolaire.

1 - FEC 2014 : Après en avoir délibéré et tenant compte des investissements prévus, le conseil municipal décide de retenir les travaux supplémentaires de charpente sur le bâtiment B du groupe scolaire proposés par la commission bâtiments et charge M. le Maire de déposer le dossier auprès du Conseil Général.

2 - Proposition des représentants à la commission communale des impôts directs : vingt quatre personnes ont été désignées par le conseil municipal dont Mme Claire Darrigade comme représentant extérieur de la commune.

3 - DIA : - Parcelle A 428 -120 route de Postis, pour une superficie de 1773m² : Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide que la commune n'exerce pas son droit de préemption urbain sur le bien cité en référence.

Parcelles A107p et 108p-lieu-dit-Sablar, pour une superficie de 2868m². Le Conseil Municipal décide de surseoir à cette décision.

4 - Travaux du groupe scolaire : avenant lot sanitaire : un devis de l'entreprise Fournier est présenté pour modification : chiffrage d'un bac plus grand avec douchette, fourniture et pose d'un chauffe-eau de 50 litres et évier inox encastrable sur la demande du personnel enseignant, coût supplémentaire de 1078,98€ TTC (897.48 € HT).

Avenant lot menuiserie intérieure : chiffrage de 1380€ TTC (1150 € HT) supplémentaire sachant que des moins values pour d'autres modifications ont été prévues.

Après en avoir délibéré le conseil municipal valide ces 2 avenants et devis ce qui porte le marché du groupe scolaire au nouveau montant de 148 187.44 € HT (177824.93 € TTC).

5 - Subvention aux associations : Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le montant de 22 224 €, qui sera alloué au budget pour les subventions aux associations.

6 - Indemnité aux élus : M. Le maire et ses adjoints proposent de ne percevoir que 50 % de leurs indemnités. Proposition acceptée et adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

7 - Budget principal 2014 : délibération d'affectation du résultat : au vu du résultat de clôture de 2013, il est décidé de reporter la somme de **44574 €** d'excédent de fonctionnement en recettes (R002), **33409 €** en recettes d'investissement (1068) et **200048 €** d'excédent d'investissement reporté en recettes.

Le conseil municipal après délibération approuve à l'unanimité le budget tel qu'il lui a été présenté.

Budget Principal 2014			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	133,113	Produits des services, domaine et ventes diverses	43,986
Charges de personnel et frais assimilés	294,800	Impôts et taxes	317,636
Autres charges de gestion courante	92,985	Dotations, subventions et participations	149,187
Charges financières	8,210	Autres produits de gestion courante	8,200
Charges exceptionnelles	1,000	Produits exceptionnels et financiers	3,116
Dépenses imprévues	8,000	Atténuations de charges	3,000
Dotations provisions semi-budgétaires	1,591	Excédent de fonctionnement reporté	44,574
Virement a la section d'investissement	30,000		
Total dépenses de fonctionnement	569,699	Total recettes réelles	569,699
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Total dépenses réelles hors opérations	91,715	Excédent d'investissement reporté	200,048
Total dépenses opérations d'invest.	390,984	Produit de cession immo Pole MC	65,000
Total dépenses d'ordre	65,000	Total recettes réelles hors opérations	100,026
		Total recettes d'ordre	65,000
		Virement de la section investissement	30,000
		Total recettes opérations d'invest.	87,625
Total dépenses d'investissement	547,699	Total recettes d'investissement	547,699

Vote des taux des 3 taxes : Taxe d'habitation : 13,35 % (TH)
 Taxe sur le foncier Bati : 7,45 % (TFB)
 Taxe sur le foncier Non Bati : 12,76 % (TFNB)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter les taux d'imposition.

8 - Budget lotissement Pôle médico commercial 2014 :

Délibération d'affectation du résultat : le résultat de clôture permet d'affecter 6963.30 € en recettes d'investissement, et 13227 € en recettes de fonctionnement.

Le conseil municipal après délibération approuve à l'unanimité le budget tel qu'il lui a été présenté.

Budget lotissement Pôle médico commercial 2014			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Remboursement Terrain	65,000	Résultats exc .Fonct. Reporté	13,227
Achats d'études	800	Vente terrains aménagés	105,850
Operations d'ordre : frais de gestion	29,502	Revenus des immeubles	22,800
Travaux (batiments, voirie)	30,000	Subvention TDIL	8,971
Intérêts emprunts	29,502	Operation d'ordre	154,804
Operation d'ordre	105,850		
Virement à section Investissement	44,998		
Total dépenses réelles	305,652	Total recettes d'investissement	305,652
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Emprunts	32,509	Résultat Investt reporté	6,963
Operation d'ordre	125,302	Virement de la section Fctt	44,998
		Operation d'ordre	105,850
Total dépenses d'investissement	157,811	Total recettes d'investissement	157,811

Divers

La commission bâtiments suggère la dépose du grillage autour des commerces du Pôle médico-commercial pour faciliter l'entretien des espaces verts. Le conseil répond favorablement.

Le club de pelote demande l'autorisation d'installer, à ses frais, une rampe d'accès de 1.40 m de large pour PMR (personnes à mobilité réduite) pour l'accès au local pelote. Le conseil donne son accord.

La banda "Antibiotiq's" souhaite utiliser la salle du trinquet pour ses répétitions au détriment de la salle qui leur a été allouée à l'ancien presbytère, jugée trop petite. Le conseil étudie cette demande.

Les réunions du SIBA se tiendront les 4 et 7 mai. Toutes questions en ce qui concerne l'Adour et l'Hydraulique, peuvent être adressées à M. Pierre Lasserre qui représente la commune au syndicat.

Il est mis en évidence un problème de sécurité dû à un mauvais emplacement des containers poubelles route de la Pierrelongue causé par l'arrêt du camion du SITCOM lors de sa tournée. Les services du SITCOM en seront avisés.

M. Jean-Michel Yvora a été élu comme vice-président au SIBVA (syndicat eau potable et assainissement).

Le club de pelote demande la possibilité de réviser les tarifs de location du trinquet pour les compétitions fédérales des jeunes pelotaris jusqu'à la catégorie minimales et suggère la gratuité comme cela se pratique dans plusieurs communes. Le conseil y réfléchit.

Un conseiller propose qu'il soit mis en place un protocole d'accueil chaleureux au profit des nouveaux sibusates. La commission communication est chargée d'étudier cette proposition.

M. le Maire évoque l'appel à candidature pour le recrutement d'un agent technique.

La commission communication fait part de la projection à Josse, le 8 mai, dans le cadre de Festiv'Adour, du film tourné dans les Barthes l'été dernier « Le Papa des Poissons », <http://www.festivadour.fr>

Les rendez-vous du mois : Commémoration du 8 mai, messe à 10h30 puis rassemblement devant la mairie à 11h45 pour le dépôt de gerbe au monument aux morts, cérémonie suivie d'un vin d'honneur à la Salle des fêtes.

Fin de séance à 23h45